

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19063 - 74ÈME ANNÉE

1er septembre 2018 : jour du dépassement

L'humanité vit à crédit : l'opposé du développement durable

Depuis aujourd'hui, l'humanité va vivre à crédit car en 7 mois, elle a utilisé l'équivalent des ressources que la Terre peut produire en une année. Un communiqué du WWF explique ce que signifie cette situation :

«A partir d'aujourd'hui, l'humanité vit donc à crédit, en empruntant des ressources naturelles à la Terre et aux générations futures. Nous savons qu'il n'est pas soutenable pour un ménage ou pour une entreprise de vivre à crédit, mais c'est exactement ce que nous faisons avec la planète, et les conséquences sont déjà visibles : déforestation, chute des stocks de poissons, sécheresses, manque d'eau, érosion des sols, perte de la biodiversité et dérèglement climatique.

Ce constat n'est toutefois pas une fatalité, nous pouvons inverser la tendance. Mais il est urgent que tous les acteurs s'engagent à mettre un terme à l'érosion du capital naturel et à revoir leurs modèles de développement qui exercent encore trop de pression sur les ressources naturelles.

Ce mercredi 1er août 2018, l'humanité aura consommé l'ensemble des ressources que la planète peut renouveler en un an. Cette date, calculée par le Global Footprint Network, représente donc l'Earth overshoot Day, ou Jour du dépassement de la Terre en français.

En seulement 7 mois, l'humanité

a émis plus de carbone que ce que les océans et les forêts sont en mesure d'absorber chaque année, pêché plus de poissons, abattu plus d'arbres, fait plus de récoltes que ce que la Terre peut nous procurer en un an.

Alors que nos pressions sur les ressources ne cessent d'augmenter, la biocapacité de la Terre (la surface de zones terrestres et marines biologiquement productives), elle, se réduit progressivement au niveau mondial. En raison de ce décalage entre la demande et l'offre en ressources naturelles, il nous faudrait aujourd'hui l'équivalent de 1,7 Terre pour subvenir à nos besoins.

Si le Jour du dépassement arrive moins vite dans le calendrier depuis sept ans, il continue toutefois d'avancer, passant du 30 septembre en 1998, au 1er août cette année, la date la plus précoce jamais enregistrée. Cela est en partie lié à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, et donc de notre empreinte carbone, ainsi qu'à l'augmentation des surfaces en terres cultivées.»

C'est une nouvelle manifestation de la crise causée par le système qui domine la planète : le capitalisme. Aujourd'hui, il faut les ressources équivalentes à 1,7 Terre pour satisfaire la consommation de l'humanité. Cette tendance couvre de grandes disparités.

Dans les pays occidentaux, ce

sont plusieurs Terres qui sont nécessaires à soutenir les modes de production et de consommation, alors que pour la plus grande partie de la population du monde, c'est loin d'être le cas. Ce sont donc les responsables historiques de la crise environnementale qui sont toujours à l'avant-garde de l'accélération de ce phénomène.

Or, ce sont justement ceux qui consomment le moins qui sont les principales victimes de cette crise. Les pays en développement n'ont contribué que de manière marginale aux émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique, mais ce sont eux qui en subissent les dégâts les plus importants, faute de moyens de pour se protéger.

Le «jour du dépassement» pose donc également le problème des inégalités dans le monde. Il est un révélateur du mode de développement insoutenable qui s'est diffusé dans le monde. Sa venue toujours plus précoce chaque année rappelle que la nécessité de dépasser ce système est chaque année plus urgente.

M.M.

Bourse régionale d'aide aux étudiants supprimée

Gilles Leperlier : « une solution d'urgence s'impose ! »

Face à la crise provoquée par l'annonce de la suppression des bourses régionales d'aide aux étudiants, Gilles Leperlier demande qu'une solution urgente de remplacement soit trouvée pour les étudiants concernés. Pour le plus long terme, le candidat à la législative partielle de la 7e circonscription propose une allocation d'autonomie versée à tous les étudiants, indépendamment du revenu des parents. Cette proposition, Gilles Leperlier compte la porter à l'Assemblée nationale.

« Pour la prochaine rentrée, la Région Réunion ne pourra plus assumer les bourses régionales d'aide aux étudiants. Cette décision résulte de la politique du Gouvernement qui asphyxie les budgets des collectivités. Le risque est grand de voir disparaître d'autres dispositifs d'aides. Le risque est grand de voir les jeunes réunionnais être encore plus pénalisés dans les mois, voire les années à venir. Cette situation impose qu'une solution d'urgence soit trouvée pour les étudiants concernés. La remise à plat des dispositifs d'aides dans l'enseignement supérieur doit être clairement posée.

Je déplore que de nombreux jeunes doivent aujourd'hui renoncer à leurs études pour des raisons financières et que leur famille se retrouve dans l'impasse, démunie et victime de la politique d'austérité du Gouvernement. Une prolongation du dispositif actuel de bourse régionale d'aide aux étudiants doit être trouvée en urgence pour permettre à nos jeunes de poursuivre leurs études.

Pour l'avenir, je propose la mise en place d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes en formation quel que soit le revenu de leurs parents. L'aide aux étudiants ne doit pas être basée sur la situation de leurs parents mais bien sur leur situation personnelle. Cette allocation individualisée, mensualisée et contractualisée sur la durée de leurs études serait la clé de réussite de notre jeunesse. C'est garantir ainsi leur autonomie.

Cette proposition pour faire réussir notre jeunesse et garantir leur avenir est au cœur de mon projet Réunionnais que je défends une nouvelle fois à l'occasion des élections législatives partielles dans la 7e circonscription.

Gilles LEPELIER
Candidat aux élections législatives »

In kozman pou la rout

« Sak i mank manjé pou kontant lapéti, épi sak i mank lapéti pou manjé »

Dann tan moin lété marmaye, mi rapèl moin la trouv in gramoun. Pa in lintéléktyèl konm i di sa, mé mi diré li téi yèm réfléshi dsi son vi, donk dsi la vi. Gramoun-la la di amoin in zour kan li té jenn li l'avé toultan fin zamé li l'vé do koi ranpli son boujaron. Pli tar, kan li té fine vyé manjé li l'avé é tro pou kontant ali, mé li l'avé moins-an-moins fain. L'èrla li di amoin la vi lé konmsa : tazantan ou lé an mank é tazantan ou néna an tro, près zamé néna l'ékilib rant lo mank épi lo tro. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Des bons de réduction sur les billets d'avion plutôt que des bourses pour les étudiants

Cette fois, c'est au tour des étudiants des carrières sanitaires et sociales commençant cette année leur cursus en France d'être victimes de l'austérité. La Région a en effet annoncé qu'elle refuse de maintenir la bourse de 700 euros par mois qu'elle verse aux Réunionnais expatriés qui étudient pour devenir infirmier, vétérinaire ou médecin notamment. Pour les jeunes et les familles concernées, c'est le drame. Sans cette somme, certains vont devoir renoncer à leurs études, d'autres se tourneront vers les banques et s'endetteront pour payer les frais de leur formation. Pour justifier l'extinction de ce dispositif, la Région indique que c'est une compétence facultative, et que c'est à la Région d'accueil de l'étudiant qu'il incombe de financer cette bourse.

Cette mesure est une conséquence de plusieurs décisions. Tout d'abord, ce sont les mesures d'austérité imposées aux collectivités par le gouvernement soutenu par le président de la Région. La dernière en date est un contrat que les grandes collectivités doivent signer avec l'État et qui limite la hausse annuelle de leurs dépenses de fonctionnement. Cette mesure est désormais inscrite dans la loi, et le droit commun, c'est 0,2 % par an. Au-delà, la collectivité doit payer une amende égale à 75 % du dépassement si elle a signé le contrat, et à 100 % si elle a refusé l'accord avec l'État. Le Conseil départemental avait réussi à arracher des concessions, sans que soit remis en cause ce qui s'apparente à la fin de la libre administration des collectivités territoriales.

C'est surtout le résultat de 8 années de gestion de la Région par une majorité qui a fait exploser les dépenses de fonctionnement, et qui s'est engagée dans un projet de route en mer dont le coût final et le délai de livraison sont toujours inconnus. Les dépenses de fonctionnement ont en effet été plombées non seulement par de nombreuses embauches, par le fait que la Région ait choisi de financer une compétence de l'État, la continuité territoriale, par l'intermédiaire de bons de réduction sur les billets d'avion accessibles même pour ceux qui ont les moyens de voyager, ainsi que par la distribution chaque année de bons de 500 euros offerts aux familles des nouveaux lycéens. Cette liste n'est pas exhaustive, et elle regroupe des compétences qui ne relèvent pas de la Région.

Autant dire que le financement de la bourse régionale pour les jeunes qui veulent poursuivre des études dans le domaine sanitaire en France est possible, c'est une question de volonté politique. Mais cette volonté politique est orientée vers bien autre chose.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Néna arienk bann konba ou i amenn pa ké lé pèrdi d'avans. Pa sak ou i amenn !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, souvan défoi mi anplègn aou. Pou kosa ou va dir amoin ? Pars i diré ou i kontant ar pa ou sak ou néna, é ou sar touzour apré shèrch sak ou la poin. Mi anparl pa ou dsi in poinnvizé pèrsonèl, mé dsi in poinnvizé pou nout départman-sak ou i apèl out péi. Dopi l'tan zot, bann rouj-de-fon l'après lité zot i oi bien zot la pa nyabou shanj lé shoz pou vréman. Alors, pou kosa kontinyé ? Pou kosa kontinyé z'ot lite kondané pou fini an lo d'boudin. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr. In kozman konmsa dann out boush la pa fé pou étone amoin. Poitan si ni arfléshi in pé :

- Si sak té i vé aboli lésklavaz l'avé larg lo kor. Si zot l'avé di : isi Bourbon sansa La Rényon dopi dé zané é dé zané ni lite pou aboli lésklavaz é lo labolisyon i ariv pa. Donk ni lite pi ! Ni arète avèk sa. Vi kroi l'abolisyon nora tonm tou kui dann not boush konm in zoizo frite ? Mi pans pa.

- Si bann partizan l'égalité l'avé larg lo kor. Si zot l'avé di dopi 1946 ni atann l'égalité é èl i ariv pa. Donk nou va larg lo kor. Vi pans l'égalité nora tonm dsi nout do son tousèl, konm in fatalité ? Non matant, nou nora pa zamé trap l'égalité.

- Astèr si ni domann lo l'abolisyon lo sistèm kolonyal dopi dé tan é dé tan é si sa i ariv pa. Ou i voudré ni abandone, Ou i voudré ni lèss tonbé ? Lé pa késtyon matant. Néna ariek bann konba ou i amenn pa ké lé pèrdi d'avans . Pa sak ou i amenn. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin